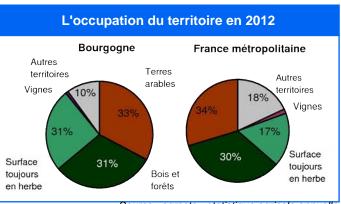
L'agriculture en Bourgogne

a Bourgogne est un territoire à fort ancrage agricole, que ce soit par la surface et la population active dédiées à cette activité ou par le poids économique dans le produit intérieur brut régional. Pourtant, elle se révèle une terre de contrastes : un bastion de l'élevage allaitant aux pieds d'argile face aux fluctuations de la demande des engraisseurs italiens et aux difficultés de renouvellement des exploitants, une force dans l'offre de productions céréalières et oléo-protéagineuses mais sur des terres à plus faibles potentiels que les autres grandes aires agricoles françaises et plus éloignées des silos d'exportations, la première forêt de feuillus exploitée de France et un vignoble de renommée internationale.

Éléments de cadrage

Au seizième rang des régions françaises, la Bourgogne compte pour 2,1 % dans le Produit Intérieur Brut français en 2011. L'agriculture participe à la valeur ajoutée régionale à hauteur de 4,7 % (deuxième score après Champagne-Ardenne) contre 1,8 % au plan national.

En 2012, la Bourgogne représente 6,5 % de la sur-



Source : agreste - statistique agricole annuelle

face agricole utile (SAU) de la France métropolitaine pour 5,7 % de la superficie totale.

La SAU occupe 1,883 millions d'hectares soit 59 % du territoire régional, la forêt en couvre 31 % ; par ailleurs, seulement 10 % de la surface a une vocation autre qu'agricole ou forestière, à comparer aux



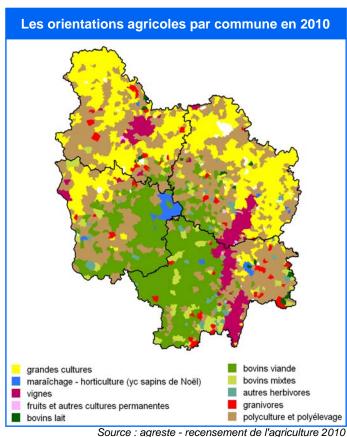
18 % nationaux.

La part de l'emploi agricole dans l'emploi régional est estimée à 4,7 % en 2012 alors qu'elle est de 2,5 % au niveau national. Les deux tiers des emplois agricoles sont des emplois non salariés.

Entre 2000 et 2012, la SAU régionale recule de 1,1 %. Ce qui correspond à une perte annuelle de 1 610 ha, consommées essentiellement par de nouvelles infrastructures et du bâti professionnel ou résidentiel principalement à proximité des centres urbains. Pour autant, la Bourgogne se différencie nettement de la France métropolitaine dont la consommation de territoire agricole est de 3,4 % en 13 ans.

Les principales productions

L'orientation technico-économique dominante est l'élevage bovin viande qui concerne essentiellement le sud et l'ouest de la région. Les prairies permanentes occupent encore 43 % de la SAU régionale. En 2012, avec 468 521 vaches allaitantes,



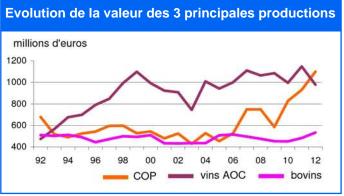
Agreste Bourgogne

la Bourgogne se situe en deuxième place pour les effectifs de vaches nourrices. La race charolaise confirme sa suprématie dans la région avec plus de 90 % du cheptel.

Au recensement 2010 de l'agriculture, 6 800 exploitations moyennes et grandes pratiquent l'élevage allaitant avec 66 vaches en moyenne, record national. L'élevage reste généralement extensif du fait de l'orientation massive vers la production de broutards, destinés à être engraissés surtout à l'étranger, majoritairement en Italie ou vers d'autres régions d'embouche. Seulement 73 587 tonnes de viande bovine finie ont été produites en 2012 en Bourgogne.

Très spécialisés, les élevages sont régulièrement confrontés à des crises sanitaires ou climatiques ; valorisant principalement l'importante ressource en herbe, ils sont particulièrement fragiles relativement à la ressource en paille, indispensable aux litières.

La Bourgogne dispose de plaines à l'est et au nord



Source : agreste - les comptes de l'agriculture

de l'Yonne mais surtout de plateaux, au potentiel souvent limité. Les grandes cultures (blé, orge et colza notamment) dominent principalement sur ces territoires. En 2012, les céréales et oléo-protéagineux couvrent 907 700 ha soit 48 % de la SAU, ce qui place la région dans les premiers rangs pour les orges et le colza. Les rendements en céréales sont inférieurs à la moyenne française, tel le blé en 2012 qui enregistre 66 g/ha en région contre 73 g/ha en France. Mais la qualité des grains assure des débouchés en meunerie ou en brasserie et permet l'exportation vers l'Italie notamment. Le colza est la tête d'assolement incontournable sur les plateaux à faible potentiel. La Bourgogne est ainsi très sensible aux orientations de la politique agricole commune (PAC) relatives aux grandes cultures et peut s'inscrire dans la production à destination non alimen-

A coté de ces géants des assolements, la Bourgogne possède, en 2012, la deuxième surface française d'avoine, la septième de triticale, la troisième de soja, la sixième de tournesol et la cinquième de pois.

La viticulture occupe 31 890 ha en Bourgogne en 2012 et bénéficie à 99 % de l'appellation d'origine

protégée. Au recensement de l'agriculture 2010, 4 126 exploitations sont concernées. Concentrée sur le territoire, sur des structures de petite taille (9 ha de vignes en moyenne pour les moyennes et grandes), la production viticole représente à elle seule près du tiers de la valeur de la production agricole régionale. Cette activité perd peu d'exploitations et est celle qui a le plus recours au salariat. C'est aussi la production emblématique régionale.

Productrice de vins de Loire dans la Nièvre mais aussi de Beaujolais en limite du Rhône, la Bourgogne établit surtout sa réputation sur les vignobles de l'Yonne, des Côtes de Nuits et de Beaune, de la Côte chalonnaise et du Mâconnais dont les cépages sont essentiellement le Chardonnay et l'Aligoté pour les vins blancs, le Pinot noir pour les vins rouges. La production de vin effervescent s'amplifie.

En 2012, la production de vins d'appellation Bourgogne est de 1,33 millions d'hectolitres (contre 1,55 millions d'hI en année standard) et 200 millions de cols sont commercialisés dont 48 % à l'exportation. Le chiffre d'affaires s'élève à 1,4 milliard d'euros dont 57 % à l'export. La commercialisation, en dehors des domaines viticoles, est assurée par 115 maisons de négoce et par des coopératives pour la plupart en Saône-et-Loire.

Des productions symboliques

Par ailleurs, la Bourgogne propose une mosaïque de produits végétaux (en 2012) : oignon (651 ha), légumes frais (2 467 ha) et pommes de terre (630 ha) dans le Val de Saône, moutarde (5 110 ha), chanvre (674 ha), lentille (955 ha) bio en Côte-d'Or et dans l'Yonne, concombre, betterave industrielle (1 400 ha) et cerises bigarreaux (384 ha) de l'Yonne, cassis fruit (427 ha) et cassis bourgeon (226 ha), salade et chrysanthème en Saône-et-Loire, sapin de Noël (1 500 ha) en Morvan. Ces productions sont en partie valorisées par l'industrie implantée localement.

Les élevages hors-sol, essentiellement présents en Saône-et-Loire et dans l'Yonne, demeurent des productions de quelques spécialistes. Avec la réputée volaille AOP de Bresse, ainsi que les volailles labels et certifiées, l'aviculture progresse légèrement. Elle représente 2,6 % des effectifs nationaux et se classe au 9ème rang national (la Bretagne et les Pays-de-Loire totalisant à eux seuls 57 % des effectifs de France). L'élevage porcin bourguignon n'occupe plus que la 14ème place au rang des régions avec moins de 1 % des effectifs.

Le lait de vache reste une production marginale malgré le potentiel du territoire en termes d'appellations fromagères (Epoisses, Chaource, Brie de Meaux et de Melun, Comté, Morbier et Langres). Avec 57 636 vaches laitières en 2012, la Bourgogne compte 1,6 % des effectifs nationaux.

L'élevage ovin, qui partage les prairies avec les troupeaux allaitants, se stabilise avec 159 600 brebismères, suite à l'encouragement récent au titre de la PAC.

La Saône-et-Loire se distingue par sa production de fromages de chèvre fermiers (Mâconnais et Charolais) et l'élevage du cheval de selle.

Les démarches des exploitants vers des activités de service (hébergement à la ferme, ...) restent timides. La vente directe au caveau contribue cependant en zone viticole à l'accueil des touristes.

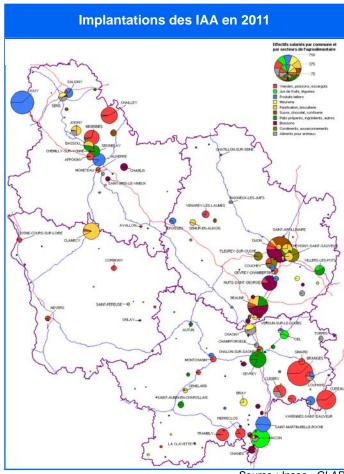
Les exploitations et les moyens humains

En 2010, la Bourgogne compte 20 300 exploitations, soit 4 % du total de la France métropolitaine. Entre 2000 et 2010, l'agriculture bourguignonne a perdu près du quart de ses exploitations, en grande majorité des petites unités. Les moyennes et grandes structures (exploitations ayant un potentiel de production supérieur à 25 000 euros) occupent une part croissante. Elles représentent désormais les trois quarts de l'ensemble des exploitations. La surface moyenne des exploitations bourguignonnes est désormais de 87 ha, en progression de 20 ha au regard de 2000. La moyenne française est seulement de 55 ha.

Près de 43 100 personnes travaillent sur les exploitations de manière régulière, représentant 34 600 unités de travail annuel (UTA). Les exploitants et leur famille (salariés ou non) constituent 79 % de ces actifs. Le salariat non familial progresse, surtout en viticulture. Le nombre d'UTA par exploitation est passé de 1,5 à 1,7 en 2010.

Les industries agroalimentaires

En 2011, l'agroalimentaire compte 2 060 établissements dans la région et emploie 19 300 salariés. Les trois quarts des établissements concernent le commerce des produits mais les industries agroalimentaires (IAA) regroupent 58 % des effectifs. La région se positionne au quinzième rang des régions



Source : Insee - CLAP

avec 3 % des emplois nationaux dans les IAA. Les salariés sont très présents dans les industries des viandes et des produits laitiers qui bénéficient d'un environnement favorable grâce à une tradition d'élevage. Les établissements bourguignons sont bien placés dans les secteurs des condiments, de la préparation de jus de fruits, de la fabrication de produits laitiers frais, de la production de viandes de volaille, de la vinification et des spiritueux (grâce au cassis en particulier).

	Nombre d'établissements	Effectif salarié au 31/12	Part dans l'effectif national (%)
Industries agroalimentaires	523	11 158	2,8
dont viandes, poissons et escargots	92	3 335	2,7
fruits et légumes	26	613	2,7
produits laitiers	37	1 655	2,9
meunerie	40	387	2,6
produits de boulangerie - pâtisserie	36	1 013	2,3
condiments et assaisonnements	8	516	15,3
aliments pour animaux	21	589	3,4
boissons	156	1 399	3,6
Commerce de gros	1 537	8 319	3,9
dont produits agricoles bruts et animaux vivants	548	1 790	4,1
produits alimentaires et boissons	989	6 529	3,8

Source : Insee - CLAP, retraitement SSP

Agreste Bourgogne

Au niveau des entreprises dans les IAA, la région ne compte que 82 unités de 20 salariés et plus principalement implantées dans la région. Leur chiffre d'affaires (CA) atteint 1,94 milliards d'euros, soit 1,4 % du CA national. Le secteur de la viande contribue pour 30 % au chiffre d'affaires régional ; il progresse de 9 % par rapport à 2010. Près des deux tiers du chiffre d'affaires de ce secteur viande proviennent de la transformation et de la conservation de volailles. Pour compléter la sphère agroalimentaire, 53 entreprises d'au moins 20 salariés dans le commerce des produits enregistrent en 2011 un chiffe d'affaires de 1,95 milliards d'euros dont 40 % concernent les boissons.

La forêt et le bois

La forêt bourguignonne couvre près de 993 000 ha (sixième région française). Le taux de boisement est de 31 % et atteint 50 % ou plus en Montagne Bourguignonne et Morvan. La surface de la forêt privée dépasse les deux tiers sur l'ensemble de la région. Les peuplements feuillus (85 % de la surface boi-

sée), majoritaires dans toutes les régions forestières, sont à base de chêne (63 %). Le vieillissement des peuplements feuillus provoque une augmentation importante de bois sur pied de qualité secondaire. Les conifères, principalement issus de plantations, représentent 15 % de la surface en forêt (dont plus de la moitié en douglas).

Avec 174 millions de m3 de bois sur pied, une récolte de 2,6 millions de m3 commercialisés à laquelle il faut ajouter 0,7 million de m3 de bois de chauffage auto-consommés, la forêt bourguignonne n'a plus à démontrer sa vocation productive en quantité, mais aussi et surtout en qualité (notamment pour le chêne et le douglas).

La filière bois en Bourgogne contribue au maintien de l'emploi en zone rurale par la présence d'un tissu de scieries de feuillus et l'implantation d'unités industrielles de sciages résineux. Le secteur des exploitations forestières et scieries compte 258 entreprises et 2 200 emplois (2011). Pour l'ensemble des activités de la filière bois, l'estimation est de 14 600 emplois dans 2 800 établissements.

Fiches de synthèse

Les surfaces agricoles en Bourgogne Les surfaces fourragères

Les filières agricoles et alimentaires

Les productions végétales

La filière céréales
Les oléoprotéagineux
La filière moutarde
La filière sucrière

Les légumes de plein champ Les plantes à fibres : le chanvre

La filière viticole

Les productions animales

La filière viande bovine La filière bovine laitière

La filière ovine La filière porcine La filière caprine La filière avicole

Les revenus des exploitations par orientation

L'ensemble des exploitations L'orientation grandes cultures L'orientation viticulture L'orientation bovins viandes L'orientation polyculture-polyélevage La nature et l'évolution des subventions

Lexique

Pour en savoir plus

"Conjoncture agricole mensuelle", Agreste Bourgogne Site internet: www.draaf.bourgogne.agriculture.gouv.fr

Site internet: www.agreste.agriculture.gouv.fr, rubrique Conjoncture



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne

Service régional de l'information statistique et économique (SRISE) 4 bis rue Hoche - BP 87865 21078 DIJON Cedex

Tél.: 03 80 39 31 30 - Fax: 03 80 39 30 99 mél: srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE Rédaction : L. Barralis, H. Dausse, P. Froissart, L. Malet, N. Viatte

Composition, impression: DRAAF Bourgogne - SRISE

ISSN: 1293 - 1748, dépôt légal: à parution

Prix : 8 euros, abonnement : 35 € (note de conjoncture, 4 pages et

dossiers, mémento statistique)

© AGRESTE 2013

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT